



Présents :

Joël Bellec - Francine et Patrick Billard - Michel Collard - Jean-Yves Offrète - Clarisse Pain- Jean-Louis Roix
Thomas Gonsard (Maire de Mauchamps) – Nicole Diard (membre de la commission animation)

Les objectifs de cette réunion sont :

- De fixer les règles de fonctionnement avec la nouvelle municipalité élue au printemps 2020,
- D'étudier des orientations de l'Association pour les années à venir.

L'épidémie de Covid n'a pas permis la tenue de cette réunion depuis les élections de mars 2020.

Convention à signer après chaque élection municipale

Un document soulignant les modifications apportées entre les versions 2011 et 2015 a été établi (cf pièce jointe).

Après échanges, les participants conviennent que l'on revienne à une version de la convention proche de celle de 2011 notamment pour ce qui concerne la dotation versée par la municipalité :

Le montant de la dotation ne doit pas figurer dans la convention. Il est déterminé à partir du bilan financier et du budget prévisionnel pour le projet présenté chaque année par l'association au plus tard mi février pour être soumis à l'appréciation du conseil municipal avant le vote du budget primitif.

Une nouvelle version de la convention sera préparée avant la prochaine réunion du conseil municipal fin juin 2021.

Représentation de la municipalité au sein du bureau et aux rencontres annuelles

L'article 1 de la convention prévoit que « la commune soit représentée au sein du bureau » ce qui n'était plus le cas depuis les dernières élections.

Thomas G sera le représentant de la municipalité. Ce qui vaut également pour les rencontres annuelles.

Utilisation des locaux et de la photocopieuse

La salle polyvalente et la photocopieuse sont à disposition de l'Association.

Le futur de l'Association

Le débat a essentiellement porté sur les difficultés à attirer de nouvelles familles :

- Vu de l'extérieur, le jumelage donne l'impression d'être une association privée (un clan). Les membres du bureau en sont conscients mais les tentatives (invitations aux rencontres et à l'AG, participation au forum des associations, soirées théâtre,...) sont restées vaines,
- Recevoir une famille pour la 1^{ère} fois peut être dissuasif surtout si on rajoute l'obstacle de la langue. Il paraît toutefois difficile de recevoir ailleurs que dans les familles,
- Faire des centaines de kilomètres pour uniquement rencontrer des personnes n'est pas incitatif,
- Les nouvelles générations adhèrent de moins en moins au mouvement associatif et le bénévolat n'est plus naturel,
- Les jeunes préfèrent échanger à l'aide des réseaux sociaux plutôt que de se rencontrer,

Pourtant le jumelage n'est pas qu'une rencontre annuelle de familles en cercle privé. On peut citer :

- Les échanges de jeunes,
- Un camp de vacances récent pour lequel les petits campusiens ont été conviés par le biais d'une matinée d'information. Deux ados y ont participé,
- Les sorties culturelles aux cours des rencontres annuelles,
- Un rassemblement regroupant plusieurs communes jumelées.

Il convient de se fixer de nouveaux objectifs pour relancer l'attrait du jumelage auprès des campusiens comme par exemple :

- Donner une nouvelle impulsion avec la participation de la municipalité (ce qui n'était plus le cas lors du mandat précédent) pour présenter le projet aux nouveaux habitants,
- Renouer les contacts entre les mairies notamment au cours des rencontres,
- Proposer des échanges à distance au niveau des écoles,
- Imaginer des actions auprès des jeunes à l'aide des réseaux sociaux,
- Voir si le transport collectif est attractif,
- Envisager des rencontres à mi chemin entre les villages,
- ...

Le comité de jumelage d'Hoskirch recherche une nouvelle date pour la rencontre à l'automne.

Nous nous réunirons en amont pour fixer des objectifs que nous présenterons au cours de cette rencontre.

L'allée entre la rue de la Croix et la rue Chanteclair a été réaménagée. Michel C suggère qu'elle porte le nom d'Hoskirch. Cela sera étudié dans le cadre des futurs projets de l'Association.

Séance levée à 11 H suivie de l'Assemblée générale.